

28 d, rue de la Rotonde - 25000 BESANÇON Contacts : 03 81 50 60 07 - 06 68 50 91 62

 $\underline{chaprais@gmail.com} \ - \ vivreaux chaprais.can alblog.com - \underline{www.chaprais.fr}$

Monsieur Eric ALAUZET, Député du Doubs, 59 Rue de Belfort 25000 BESANÇON

Objet : Arrêté portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Doubs, du 19/4/2005

Besançon le 10 Juin 2013

Monsieur le Député,

Comme nous l'avons indiqué dans notre journal « VIVRE AUX CHAPRAIS » N° 14, tiré à 5500 exemplaires, en cours de diffusion aux Chaprais, nous avons adressé à trois reprises un courrier à Monsieur le Préfet du Doubs (7 mars et 2 novembre 2011, puis 18 Janvier 2013) concernant l'arrêté en objet.

Notre demande est simple : revoir les amplitudes horaires des chantiers publics et privés qui ne correspondent plus à la réalité de l'organisation des entreprises et des rythmes de vie des habitants. En effet, permettre l'ouverture de ces chantiers du lundi au samedi de 7 h à 20 h avec une pause d'une heure pour le déjeuner est tout à fait excessif.

Nous souhaitons également, que soit interdit le concassage des roches sur place, dès lors qu'il y a des habitations à proximité. Car rajouter au bruit du brise roche, celui du concassage et de la poussière produite devient vite insupportable.

Chaque fois, nous avons obtenu des réponses sibyllines indiquant que notre demande est à l'étude. (Depuis 3 ans !)

Il nous a même été répondu, au téléphone, il y a plus d'un an que cette demande avait été transmise à l'Agence Régionale de Santé pour avis.... Mais depuis toujours aucune réponse!

C'est pourquoi, nous nous adressons à vous ! Vous nous avez déjà aidé efficacement afin d'obtenir les contacts nécessaires avec des administrations comme la SNCF ou RFF. Ce dont nous vous remercions vivement.

Nous vous signalons au passage que l'ADEME à qui nous avons adressé un courrier afin de connaître les mesures d'aide offertes par le Conseil Général du Doubs aux riverains de la rue de Belfort (vous nous aviez indiqué cette possibilité) ne nous a toujours pas répondu. Nous allons donc les relancer.

.../...

Nous pensons que ces non-réponses ne participent pas aux rapprochements des citoyens de leurs administrations et sont inquiétantes.

Nous avons scrupule à vous demander d'intervenir, mais alors que faire ?

Nous vous remercions vivement de l'aide que vous pourrez nous apporter, afin d'obtenir les réponses aux questions qui intéressent les chapraisiens.

Et vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président

J.Cl Goudot